

LA RÉASSURANCE : DU DISPOSITIF ÉCONOMIQUE À LA PRATIQUE COMPTABLE



Comptabilités et marges

Bulletin de participation sur www.caritat.fr



Durée de la formation ?

1 jour – soit 7 heures.

À qui s'adresse cette formation ?

Aux comptables, contrôleurs de gestion, gestionnaires, administrateurs de mutuelles.

Pour obtenir quoi ?

Maîtriser les différentes formes de réassurance et les différents types de traités. Interpréter le contenu d'un traité. Maîtriser l'utilisation du plan comptable. Comptabiliser et interpréter les flux de cession en réassurance.

Quels objectifs pédagogiques ?

Différencier les grandes familles de traités de cession.

Identifier les paramètres d'un traité.

Maîtriser les écritures de cession et d'acceptation en réassurance.

Quelles méthodes mobilisées ?

Par une alternance d'exposés sous forme de diaporama, d'exercices (lecture d'un ou plusieurs traités, comptabilisation de flux), de jeux (domino pédagogique, texte à trou, de questionnaire « à l'écran », de test) afin d'obtenir un flux d'échanges permanent.

Quels sont les prérequis ?

Connaissances comptables (partie double) – Connaissances générales de l'assurance directe.

Quelles modalités d'évaluation ?

Une évaluation des acquis des objectifs sera réalisée durant la formation.

Qu'allez-vous apprendre ?

Généralités

- Acteurs, marché, besoin de réassurance, contractualisation, utilité et justification de la réassurance
- Vocabulaire

Les dispositifs et leur logique économique

- Réassurance facultative / Réassurance obligatoire
- Réassurance proportionnelle :
 - En quote-part
 - En excédent de Plein
- Réassurance non proportionnelle :
 - En excédent de Sinistre
 - En excédent de Perte

Lire et comprendre un traité

- Identifier la typologie du traité et les principales caractéristiques d'un traité

Traitement comptable

- Plan comptable dédié (en cession, et en acceptation)
- Produire le compte de réassurance
- Comptabilité des cessions : les flux primes et sinistres cédés, commission de réassurance le cas échéant, participation aux bénéfices, « réserves de stabilité » constituées chez le réassureur, prise de garantie : dépôts espèces & nantissement
- S'approprier les documents comptables faisant état d'opérations de réassurance

01 44 51 04 00
info@caritat.fr

! Chaque participant se munira d'un ordinateur portable pour les travaux pratiques.

Qui anime cette formation ?

François MATHÉ,

Diplômé d'actuariat. Expérience de 20 ans en comptabilité, contrôle de gestion et audit en assurances. Il dispose d'une certification de Niveau II en tant que formateur et consultant.



La formation en pratique...

Quand et où ?

4 octobre 2023

9 h 00 - 12 h 30 et 14 h 00 - 17 h 30
Caritat, Paris 8^e

Combien ça coûte ?

1 350 € HT + TVA 20%, soit 1 620 € TTC.

Les frais de participation couvrent la journée de formation, la documentation complète, le déjeuner et les pauses café.

Qu'en disent les stagiaires ?

Cette formation est une nouveauté du catalogue Caritat.